

## Audrey Azoulay au Rwanda pour la 30e commémoration du génocide contre les Tutsis

*Paris, le 2 avril 2024* – La Directrice générale de l'UNESCO sera au Rwanda du 5 au 7 avril pour prendre part aux commémorations des 30 ans du génocide contre les Tutsis. Elle y soulignera l'action de l'UNESCO en faveur de l'enseignement des passés violents aux nouvelles générations, alors que quatre sites mémoriaux du pays viennent d'être inscrits sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Samedi 6 avril au matin, Audrey Azoulay se rendra au **mémorial de Murambi**, au Sud-Ouest du pays, pour rencontrer des survivants, les gestionnaires du site et des jeunes des communautés locales. Près de 50 000 Tutsis ont été tués en avril 1994 dans l'enceinte de cette école technique construite au début des années 90.

Le mémorial de Murambi a été inscrit en septembre 2023 sur la [Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO](#), aux côtés des mémoriaux de Nyamata, Gisozi et Bisesero, en reconnaissance de leur rôle de mémoire et de réconciliation nationale, mais aussi d'explication et de transmission aux nouvelles générations.

A l'occasion de sa visite au Rwanda, la Directrice générale de l'UNESCO remettra au gouvernement rwandais le **certificat officiel d'inscription** de ces quatre mémoriaux sur la Liste du patrimoine mondial.

Dimanche 7 avril, Audrey Azoulay participera aux **commémorations officielles** organisées dans la capitale rwandaise. Elles débiteront par une cérémonie de rallumage de la flamme au mémorial de Gisozi et se poursuivront à la Kigali Arena où sont attendues près de 10 000 personnes.

Le siège de l'UNESCO à Paris [accueillera le même jour une cérémonie](#) en mémoire et en hommage aux victimes, à l'initiative de la délégation permanente du Rwanda. Le soir, une dizaine de métropoles dans le monde se joindront à cette commémoration à l'invitation du Rwanda et de l'UNESCO par l'**illumination d'un de leurs monuments**.

### **L'UNESCO s'engage pour la mémoire du génocide**

Le génocide contre les Tutsis a coûté la vie à près d'un million de personnes. L'UNESCO, en tant qu'Organisation des Nations unies pour l'éducation, œuvre à transmettre la mémoire de cette tragédie, pour que jamais elle ne puisse se reproduire.

Depuis 2015, l'UNESCO accompagne le Rwanda afin d'intégrer cet enseignement dans les curricula et les salles de classe. Une **équipe dédiée** a été mise en place par le pays. L'UNESCO dispense des formations, édite des guides pédagogiques et met les professionnels rwandais en réseau avec ceux d'autres pays confrontés aux mêmes enjeux, tel que le Cambodge.

En 2023, un groupe de vingt **médiateurs locaux** a par ailleurs été constitué dans le pays avec le soutien de l'UNESCO pour transmettre la mémoire du génocide aux communautés locales et aux jeunes éloignés de l'école.

L'UNESCO intervient également dans vingt-trois autres pays, au travers de son [programme international](#) sur l'enseignement de l'Holocauste et des génocides, en partenariat avec le Musée du Mémorial de l'Holocauste des États-Unis. L'Organisation a aussi édité une série de publications destinées aux enseignants et aux décideurs publics, afin de les guider dans les façons d'enseigner les génocides et les atrocités de masse.

### **À propos de l'UNESCO**

*Avec 194 États membres, l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture contribue à la paix et à la sécurité en promouvant la coopération multilatérale dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture, de la communication et de l'information. L'UNESCO coordonne un réseau de plus de 2000 sites inscrits au patrimoine mondial, de réserves de biosphère et de géoparcs mondiaux ; de plusieurs centaines de villes créatives, apprenantes, inclusives et durables ; et de plus de 13 000 écoles associées, chaires universitaires, centres de formation et de recherche. Basée à Paris, l'Organisation dispose de bureaux dans 54 pays et emploie plus de 2 300 personnes. Sa Directrice générale est Mme Audrey Azoulay.*

*« Les guerres prenant naissance dans l'esprit des hommes, c'est dans l'esprit des hommes que doivent être élevées les défenses de la paix » – Acte constitutif de l'UNESCO, 1945.*

Plus d'information : [www.unesco.org](http://www.unesco.org)

CONTACT PRESSE

**Matthieu LAMARRE**

Cabinet de la Directrice générale

[m.lamarre@unesco.org](mailto:m.lamarre@unesco.org)